

DECRET N°75-62 du 14 mars 1975

portant nomination du Président du  
Conseil d'Administration de la Société  
"Industrie Dahoméenne des Textiles"  
(IDATEX) -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU le Décret n° 74-277 du 21 Octobre 1974, portant formation du  
Gouvernement et le décret n° 75-26 du 29 Janvier 1975 qui l'a  
modifié ;  
VU le Décret n° 74-289 du 4 Novembre 1974, déterminant les Ser-  
vices rattachés à la Présidence de la République et fixant les  
attributions des Membres du Gouvernement ;  
VU le Décret n° 71-127/CP/MEF du 5 Juillet 1971, portant approba-  
tion des statuts de la Société "Industrie Dahoméenne des Tex-  
tiles" (IDATEX) ;  
VU le décret N°75-61 du 14 mars 1975, portant nomination des re-  
présentants de l'Etat au conseil d'administration de l'IDATEX ;  
Sur proposition du Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tou-  
risme ;  
Le Conseil des Ministres

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Le Capitaine André ATCHADE, Ministre de l'Industrie, du Com-  
merce et du Tourisme, est nommé Président du Conseil d'Administration de la  
Société "Industrie Dahoméenne des Textiles" (IDATEX).

ARTICLE 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures  
contraires, sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 14 mars 1975

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie,  
du Commerce et du Tourisme,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 MICT 6 CNR 4  
Intéressé 1 Ministères 12 SGG 4 SPD 2  
IDATEX 2 DGP-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT 2  
IGF-CNI-Gde Chanc. 3 DGAE 1 JORD 1

Capitaine André ATCHADE